

Fiche technique du produit

Spécifications



TeSys GV - connecteur encliquetable pr disj.mot. GV7 - jusqu'à 220A -1,5..185mm²

GV7AC022

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme	TeSys
Type de produit ou équipement	Connecteur encliquetable
Nom de l'appareil	GV7AC
Compatibilité de gamme	TeSys TeSys GV5 disjoncteur moteur TeSys TeSys GV7 disjoncteur moteur
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de raccordement

Complémentaires

[Ie] courant assigné d'emploi	220 A
Mode de raccordement	Borne à vis1,5...185 mm²
Quantité par lot	Lot de 3
Poids Net	0,3 kg

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	3,500 cm
Largeur de l'emballage 1	14,000 cm
Longueur de l'emballage 1	16,500 cm
Poids de l'emballage (Kg)	171,000 g
Type d'emballage 2	S04
Nb produits dans l'emballage 2	24
Hauteur de l'emballage 2	30 cm
Largeur de l'emballage 2	40 cm
Longueur de l'emballage 2	60 cm
Poids de l'emballage 2	4,948 kg

Garantie contractuelle

Garantie (en mois)	18
--------------------	----

Clause de non-responsabilité: Cette documentation ne vise pas à remplacer et ne doit pas être utilisée pour déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits pour des applications spécifiques d'utilisateurs. Cette documentation ne vise pas à remplacer et ne doit pas être utilisée pour déterminer l'adéquation ou la fiabilité de ces produits pour des applications spécifiques d'utilisateurs.



Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

Environmental Data expliquées >

Use Better

 Matières et Substances	
Emballage avec carton recyclé	Oui
Emballage sans plastique	Non
Numéro SCIP	66ab381c-81b1-42a8-ae7a-ce3f5adb691a
Directive UE RoHS	Conforme Par Exemption

Use Again

 Réemballer et réusiner	
Reprise	Non
Label DEEE	 Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.